

Tonte différenciée dans le Parc Champeau



Ces derniers jours, certains habitants ont interpellé les services municipaux en s'interrogeant sur l'entretien des espaces verts du Parc Champeau.

Sophie Chergui, Conseillère municipale déléguée à la transition écologique et au bien-être animal, vous explique le principe de fauchage tardif / tonte différenciée mis en place par la Ville pour préserver la biodiversité et les finances communales tout en garantissant des espaces de déambulation propres.